

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 55 (1919)
Heft: 1

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

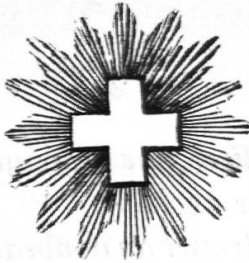
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LV^{me} ANNÉE

N^o 1
Série A



LAUSANNE
4 janvier 1919.

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis)

Série A : Partie générale. Série B : Chronique scolaire et Partie pratique.

SOMMAIRE : Quelques communications à nos lecteurs. — Rapports d'activité :
Rapport du Rédacteur en chef. Rapport financier.



*A tous ses abonnés,
collaborateurs et amis,
l'Éducateur
présente ses meilleurs vœux pour
1919*

Quelques communications à nos lecteurs.

1. On trouvera à la suite du rapport d'activité du Rédacteur en chef, publié ci-dessous, quelques indications sur les nouvelles conditions de publication de notre journal.

C'est très exceptionnellement et à cause du renvoi du Congrès romand (cela dit à l'intention de nos nouveaux abonnés) que ce numéro est consacré tout entier au journal lui-même et à l'activité de ceux qui s'en occupent. Nous n'oublierons pas, pendant tout le reste de l'année, que le moi est haïssable.

2. Quelque peu surpris, sans doute, de la nouvelle apparence de L'ÉDUCATEUR, nos lecteurs comprendront le remplacement de la couverture verte par une feuille blanche, lorsqu'ils sauront que, à cause du prix actuel du papier de couleur, ce changement nous

permet à lui seul de réaliser une économie annuelle de 1600 fr., dont ils auront le bénéfice exclusif.

3. On voudra bien s'adresser au nouveau gérant de l'EDUCATEUR, M. Ernest Visinand, avenue Glayre, 1, pour tout ce qui concerne les abonnements, les changements d'adresse et les annonces. Nous n'avons pas à apprécier le choix du Comité central dont nous dépendons nous-même ; mais on nous permettra de le remercier ici d'avoir donné son suffrage unanime au collègue dévoué, à l'administrateur consciencieux et à l'ami fidèle de notre journal qu'est M. Visinand.

4. En remplacement de M. Julien Magnin, qui a dirigé notre partie pratique pendant 8 ans avec compétence et dévouement, nous avons fait appel à M. Albert Chessex, qui collabore à notre journal depuis de nombreuses années. Chargé depuis peu d'un enseignement spécial à Lausanne, M. Chessex a dirigé pendant 9 ans une classe de campagne de tous les degrés, pendant 3 ans une classe urbaine, et pendant 4 autres années une classe primaire supérieure. Il s'est donc familiarisé avec l'enseignement primaire sous toutes ses faces et mettra au service de ses nouvelles fonctions des connaissances théoriques et pratiques approfondies.

Nous souhaitons à nos deux nouveaux collaborateurs réguliers une très cordiale bienvenue.

Rédaction de l'EDUCATEUR.

RAPPORTS D'ACTIVITÉ

*présentés à la séance du Comité central
de la Société pédagogique de la Suisse romande, à Lausanne,
le 24 novembre 1918.*

Les points essentiels développés dans son rapport par M. F. Hoffmann, président, ont été résumés dans l'article de M. W. Brandt, secrétaire, paru le 14 décembre, assez explicitement pour qu'une publication intégrale ait paru superflue au Bureau de la S. P. R. On nous demande, par contre, la publication des passages essentiels du rapport du Rédacteur en chef et celle du rapport financier. Nous déférons ci-dessous à ce désir.

Rapport du Rédacteur en chef.

Après avoir rendu hommage à la mémoire de son regretté prédécesseur F. Guex, auquel un article tiré en brochure a été consacré dans l'*Educateur* du

15 juin, M. Briod passe successivement en revue les rubriques essentielles de la partie générale de notre journal. Il rappelle à ce propos son rapport au comité de rédaction (*Educateur* du 22 décembre 1917) qu'il ne peut que confirmer dans ses grandes lignes. Examinant le rôle du journal dans la défense des intérêts matériels des membres de la S. P. R., il s'exprime comme suit :

Au début de cette année, la question matérielle avait pris une telle acuité, que nous avons dû intervenir énergiquement en faveur d'une amélioration générale des traitements. Le système de guerre pratiqué en 1916 et 1917, consistant à demander sans cesse des allocations de renchérissement, accordées le plus souvent en rechignant, bien que toujours insuffisantes, était incompatible avec la dignité de notre profession. Le rôle de quémandeurs perpétuels qui nous était imposé par une sorte de tradition, faisait affluer à notre domicile doléances, réclamations et informations sur des allocations communales parfaitement ridicules et disproportionnées aux besoins. Nous devions enregistrer par dizaines des faits qui soulevaient notre indignation et ravaient notre profession au niveau de celle d'un journalier besogneux, par exemple le refus du Grand Conseil vaudois de porter de 100 à 150 francs l'allocation supplémentaire de novembre 1917 « parce que, osa-t-on affirmer, le corps enseignant était satisfait, puisqu'il ne demandait rien » ; ou bien encore ces communes jurassiennes accordant à leur instituteur, en guise d'allocation, 200 kilos de pommes de terre !

Nous ne nous exagérons pas l'influence qu'ont pu exercer, dans l'éclaircissement de cette situation qui s'est produit au début de cette année, et qui s'est accentué dès lors, les quelques articles que nous avons publiés sur cette question. Nous savons toutefois que l'*Educateur* a procuré des armes efficaces à ceux qui ont défendu nos intérêts devant le Conseil d'Etat vaudois et la commission du Grand Conseil ; il a figuré au nombre des pièces à conviction examinées par cette commission dans l'étude des projets qui ont considérablement amélioré la situation matérielle du corps enseignant vaudois. Notre article « Erreurs de tactique » fut reproduit par plusieurs journaux locaux, ainsi que, partiellement, par la *Schweizerische Lehrerzeitung* et l'*Ecole et la Vie*, de Paris, qui l'appliqua aux conditions de nos collègues français.

* * *

Il est difficile, pour ne pas dire impossible, de discuter les problèmes matériels intéressant le corps enseignant, sans toucher du même coup aux problèmes économiques et sociaux qui agitent actuellement la nation suisse. Comme consommateurs, les instituteurs sont intéressés à ce que nos autorités pratiquent une politique économique large et compréhensive. Comme fonctionnaires, leur sort est lié à celui de la caisse

de l'Etat qui les rétribue. Comme éducateurs, d'autre part, ils ne peuvent envisager tous ces problèmes à un point de vue purement égoïste ; accepter le principe de la lutte des classes, ce serait, pour eux, ruiner la base même de l'école éducative mise au service de toutes les couches sociales, telle que nous l'a léguée Pestalozzi.

C'est pour l'une ou l'autre de ces raisons, ou pour toutes ces raisons à la fois, que nous avons cru devoir, sous notre responsabilité personnelle, aborder certaines questions du jour, telle celle de l'impôt fédéral direct ou des discussions qui ont accompagné la fixation du prix officiel du lait, en nous plaçant au point de vue des intérêts particuliers du corps enseignant corroborés par la conception civique et démocratique qui est celle de l'immense majorité des Suisses romands. De là, pour quelques-uns de nos lecteurs partageant un point de vue différent du nôtre, une cause de mécontentement que nous ne pouvons que déplorer sans qu'il nous soit possible de l'éviter tout à fait.

M. Briod donne ici lecture d'une correspondance échangée à ce propos entre le Comité de la section de la Chaux-de-Fonds, qui lui reprochait de manquer de neutralité politique, et la Rédaction de l'*Educateur*. Puis il poursuit :

Vous voudrez bien me faire connaître votre opinion sur cette question qui, selon toute vraisemblance, va devenir toujours plus actuelle pendant les mois qui vont suivre. Nos collaborateurs le sentent bien, et, sans doute, nos lecteurs aussi. C'est ainsi que j'ai en portefeuille depuis longtemps un article de l'un d'eux intitulé « Ecole et fédéralisme » ; j'ai attendu pour le publier d'avoir votre avis sur l'opportunité d'aborder ce genre de problèmes dans notre journal.

La question dépasse du reste le cadre d'un simple procès de tendances tel qu'il ressort de la lettre de la section de la Chaux-de-Fonds. Avons-nous, oui ou non, en Suisse romande, des traditions communes sur lesquelles sont basées toutes nos organisations, sans en excepter notre organisation scolaire ? Sommes-nous, oui ou non, fondés à admettre que l'idée fédéraliste d'une part, et un libéralisme large et tolérant en matière d'opinions d'autre part, figurent au nombre de ces traditions ? Pour autant que le rédacteur et les collaborateurs de notre organe corporatif ne s'écartent pas du programme général de notre association, pour autant qu'ils ne négligent pas les questions de pédagogie proprement dite, pour autant qu'ils conservent au journal le caractère d'une tribune libre où se discute courtoisement tout ce qui touche de près ou de loin à l'école et à l'éducation, entendez-vous leur interdire certains domaines parce que les partis politiques s'en sont emparés eux aussi ? N'y a-t-il que les questions de méthodes et de procédés d'enseignement qui soient des questions scolaires ? En un mot comme en cent, sommes-

nous, lecteurs ou rédacteurs, des hommes libres, habitués à la pratique de la liberté ?

Car il est vain de se le dissimuler : dans des jours tels que ceux que nous vivons, toutes les grandes questions nationales sont des questions d'éducation. Il est inutile d'ergoter sur les mots et de prétendre parquer l'école en dehors des sentiments qui agitent l'humanité. Questions d'éducation, que l'idéalisme qui a sauvé la France, et le matérialisme dominateur voilé d'une métaphysique artificielle qui a perdu l'Allemagne. Questions d'éducation, que la solide tradition morale qui fait la force de l'Angleterre, et le magnifique esprit civique qui a conduit les Américains en Europe. Question d'éducation, que l'incapacité politique qui a fait s'effondrer dans l'anarchie, dans la tyrannie et dans le sang la révolution de Russie. Question d'éducation, que l'erreur initiale qui fit se confiner dans un neutralisme pleutre des citoyens suisses chez lesquels une fausse solidarité de race étouffait la voix de la conscience helvétique. Question d'éducation, enfin, que cette autre erreur qui pousse les classes sociales qui se plaignent de la tyrannie capitaliste à vouloir exercer à leur tour une tyrannie pire que celle dont elles ont souffert. Et n'est-il pas évident aussi qu'ils font preuve d'une éducation civique insuffisante, ceux qui cherchent à obtenir par la violence, dans un pays qui jouit du suffrage universel, du droit d'initiative et du referendum, un progrès social que le libre jeu de nos institutions doit suffire à assurer ?

Nous avons donc besoin de savoir si la Société pédagogique de la Suisse romande, qui nous confie son organe, entend maintenir les décisions qu'elle a prises au Congrès de 1914, et si, dans les quelques occasions où il faut bien qu'un journal scolaire suisse laisse voir quelle conception civique il place à la base de l'éducation nationale, votre rédacteur peut s'appuyer encore sur les conclusions votées en Saint-François.

A propos de la *chronique scolaire*, le rédacteur de l'*Educateur* passe ensuite en revue les différentes sections. Il constate entre autres une certaine intermitteance dans les nouvelles qui lui parviennent par l'intermédiaire des correspondants des sections. Très riche — parfois trop riche — en 1917, la collaboration genevoise, tout particulièrement celle de la Société pédagogique, est fort maigre cette année. L'*Educateur* s'honore de servir parfois d'organe à l'Institut J.-J. Rousseau et espère que son distingué directeur, M. P. Bovet, continuera à renseigner nos lecteurs sur la marche d'une institution qui fait honneur à la pédagogie suisse.

En vue d'une meilleure organisation du travail commun, M. Briod fait les remarques suivantes :

En ce qui a trait aux correspondances concernant l'activité des sec-

tions et sous-sections, ainsi que les faits locaux : démissions, jubilés, comptes rendus nécrologiques, etc., nous devons formuler un vœu exprès. C'est que les comités des sections veuillent bien prendre les mesures nécessaires pour que toutes ces nouvelles parviennent à la Rédaction par le canal de leur correspondant officiel. Il arrive fréquemment que nous recevions plusieurs correspondances pour le même sujet ; parfois aussi, pour le même numéro, une série de correspondances privées trop copieuse vient s'ajouter à l'envoi du délégué au Comité de rédaction. Il faut alors opérer de fortes coupures pour ne pas retarder trop de la matière urgente. Si l'on voulait bien, au contraire, s'adresser d'abord au correspondant de section, il pourrait proportionner sa chronique à la somme de matière reçue.

C'est aussi le correspondant de section qui assume la tâche de défendre, dans le journal, les intérêts *particuliers* de ses mandataires. Il dispose pour cela d'une place réservée et d'un droit primordial qu'il peut revendiquer en tout temps dans la mesure de l'espace dont nous disposons. La tâche des correspondants des sections est ainsi des plus importantes, obligés qu'ils sont de rester en contact permanent avec les membres au nom desquels ils écrivent. C'est dire que leurs fonctions devraient être mises au bénéfice d'une rétribution spéciale par la section qui les en charge.

* * *

Au sujet de la *partie pratique*, nous avons l'agréable devoir de rendre hommage au travail intelligent accompli par le rédacteur de cette partie, M. Julien Magnin. Grâce à son activité dévouée et aux collaborateurs distingués dont il a su s'entourer, l'*Educateur* a apporté à ses lecteurs, pour l'enseignement du dessin et des sciences naturelles tout particulièrement, une aide précieuse et une matière originale de première valeur.

Le Département de l'Instruction publique du canton de Vaud a bien voulu prendre à sa charge la confection, actuellement très onéreuse, des clichés de nos leçons de dessin, dont il reste naturellement propriétaire en vue d'une nouvelle édition du *Guide méthodique*. Nous le remercions vivement de cette marque d'intérêt qu'il donne à notre organe tout en contribuant au progrès d'un enseignement dont l'importance va grandissant.

Nous continuerons à compter sur l'aide éclairée de MM. Jomini et Payer, professeurs aux Ecoles normales de Lausanne, ainsi que sur celle de nombreux instituteurs et institutrices romands. Mais nous faisons en la personne de M. Julien Magnin lui-même la perte la plus sensible qui pût atteindre notre rédaction. Chargé d'un enseignement

spécial aux Ecoles normales et à l'Ecole supérieure des jeunes filles de Lausanne, ainsi que de leçons diverses à l'Ecole des métiers, M. Magnin ne dispose plus du temps nécessaire à la tâche particulièrement absorbante d'une rédaction. Il estime d'autre part que cette tâche doit être assumée par un maître encore en fonctions dans l'enseignement primaire.

Ce sont des raisons analogues qui engagent M. Jules Cordey, gérant de l'*Educateur* dès 1911, à nous quitter aussi. Appelé à l'inspection en 1917, M. Cordey avait songé à déposer son mandat au Congrès de 1918. Celui-ci étant renvoyé à plus tard, notre gérant ne croit pas devoir conserver plus longtemps ses fonctions.

On comprendra sans peine le sentiment de tristesse avec lequel nous enregistrons ces deux départs dans un moment si difficile.

* * *

En relisant récemment l'article-programme que nous avons publié en décembre 1916, nous avons dû faire un sérieux examen de conscience, et nous invitons tous les membres de la S. P. R. à le faire avec nous. Nous publions un organe dont les buts sont multiples et très divers :

Etudier à la lumière des faits les grands problèmes éducatifs du jour ;

Aborder aussi les questions plus directement pratiques dans des articles de fond et des études documentées ;

Suivre le mouvement des idées tel qu'il apparaît dans les publications consacrées à l'école ;

Etre la tribune libre des opinions de nos membres ;

Fournir à tous l'assurance qu'ils ont, dans leur organe professionnel, un défenseur énergique de leurs intérêts matériels et moraux ;

Ouvrir des enquêtes sur des questions scolaires d'actualité ;

Favoriser l'étude psychologique de l'enfant d'abord, puis aussi des éducateurs, non seulement par des études abstraites, mais encore par des croquis littéraires ou des récits ;

Apporter ainsi à nos lecteurs une nourriture intellectuelle saine toujours, récréative parfois, qui leur soit un stimulant au travail ;

Etre pour chacune de nos sections un bulletin où elles trouvent le compte rendu de leur activité respective, et où soient consignés les faits les plus marquants de leur vie particulière ;

Faire que chacun de nos membres ait l'assurance qu'il ne quittera point ce monde sans qu'un article nécrologique plus ou moins détaillé ne vienne nantir ses contemporains et la postérité de l'activité qu'il a déployée ici-bas ;

Se tenir à la disposition des éditeurs qui, en nous honorant de leurs annonces, contribuent à faire vivre notre journal, afin qu'ils sachent

que les ouvrages qu'ils éditent seront analysés dans notre partie bibliographique ;

Fournir à nos abonnés instituteurs et institutrices de tous les degrés de la matière pratique pour leurs leçons,

tout cela et d'autres choses encore, n'est-ce pas trop d'ambition pour notre modeste revue ?

Et pourtant, l'expérience nous permet d'affirmer que ce programme ne serait pas irréalisable si nous étions assurés de la solidarité de tous les membres de la S. P. R. et si nous disposions des ressources indispensables. Voyez du reste ce qu'a fait l'*Educateur* depuis 20 ans dans le domaine matériel seulement :

Il a créé et alimenté de son bénéfice des années favorables d'autrefois une Caisse de secours qui se monte aujourd'hui à près de fr. 13 000, après l'allocation de nombreux subsides ;

Il n'a gardé pour lui (et en cela nos prédécesseurs furent imprévoyants dans la générosité de leur cœur) qu'un petit fonds de réserve à peine suffisant désormais, pour payer un mois de publication régulière ;

A l'exception des Congrès, subventionnés par l'Etat, il a, avec l'aide très insuffisante d'une cotisation annuelle de 50 centimes imposée aux non-abonnés¹, pourvu à toute la vie intérieure de la Société pédagogique romande, prélevant, sur des ressources déjà trop modestes le coût des réunions du Bureau et du Comité central, celui des délégations aux réunions des sociétés sœurs ou d'œuvres auxquelles il convient que nous nous intéressions ;

Il exécute enfin l'engagement que vous avez pris en son nom de subventionner certaines de ces œuvres.

Ce qu'il a fait dans le passé avec la ressource presque exclusive d'un abonnement de fr. 5 que d'aucuns trouvaient, naguère encore, trop élevé, l'*Educateur* ne peut plus le faire sans ressources nouvelles, Mesdames et Messieurs, et notre gérant vous dira tout à l'heure pourquoi. Je lui laisse le côté financier du sujet et n'examine, en terminant, que les conséquences possibles de la situation actuelle au point de vue des buts professionnels que nous poursuivons. Voici les questions qui se posent dans toute leur netteté :

Voulons-nous conserver un organe édifié sur la base du programme auquel j'ai fait allusion, avec publication régulière tous les huit jours ? Si oui, le prix de l'abonnement doit être doublé², et encore cette mesure ne suffira-t-elle que si nos abonnés actuels nous restent fidèles.

¹ La cotisation du *Schweizerischer Lehrerverein* est de fr. 2, celle du *Bernischer Lehrerverein* de fr. 12.

² On sait que cette mesure n'a pu être évitée que par la suppression de quelques numéros pendant la saison d'été.

Si nous devons rogner, où le ferons-nous ? Sera-ce sur les articles de fond ? Nous risquerions alors de traverser une époque qui s'annonce pleine de transformations profondes sans apporter à l'édifice nouveau notre modeste pierre. En un moment où les programmes, les méthodes et les buts même de l'école sont remis sur le chantier, nous cesserions de faire entendre notre voix.

Renoncerons-nous alors à la défense de nos intérêts professionnels ? En un temps où les appétits égoïstes de certaines classes de la société créent un danger permanent pour ceux qui, honnêtement, loyalement, veulent vivre de leur travail en étant utiles à la collectivité, nous nous condamnerions à l'impuissance si nous renoncions à une action organisée. Pour une telle action, un journal est indispensable.

Supprimerons-nous toute partie récréative ? Il ne faut pas oublier qu'un numéro du journal est comme le menu d'un bon repas : à côté du plat de résistance, il doit offrir quelques hors-d'œuvre et, si possible, un dessert qui en facilite l'assimilation.

Réduirons-nous la chronique des sections ? Elle n'est déjà que trop restreinte si l'on considère qu'il lui a été impossible jusqu'ici de rendre compte de très nombreuses réunions de sous-sections groupant parfois plusieurs centaines de membres.

Supprimerons-nous la partie bibliographique ? Aucun journal d'idées ne fera cela sans nuire considérablement à son prestige et à ses intérêts les plus immédiats.

Renoncerons-nous à une partie pratique ? Nous savons que les opinions sont très partagées sur ce point ; et pourtant cette partie est indispensable pour élucider certaines questions d'enseignement d'une manière concrète, et sa suppression entraînerait probablement de nombreux désabonnements.

Voilà, sans réticence aucune, les questions qui se posent. Vous y répondrez vous-mêmes, Mesdames et Messieurs ; nous établirons notre ligne de conduite lorsque nous saurons quelles sont les ressources que vous mettrez à notre disposition.

Au moment de prendre une décision si importante, nous ne devons pas oublier que nous avons un devoir à remplir à l'égard de ceux qui comptent sur nous et qui, à l'occasion, se réclament de notre opinion. *L'Éducateur*, ainsi que le répétait volontiers F. Guex dans ses rapports trisannuels, a conquis sa petite place au soleil. La presse romande et les grands journaux pédagogiques de France, le *Manuel général*, *l'École et la Vie*, le *Journal des instituteurs*, *l'Éducation*, nous citent fréquemment ; et ce n'est pas sans une certaine confusion que nous recevions dernièrement du Bureau du *Committee on public information*, institué à Berne par le gouvernement américain, une lettre commençant

par ces mots : « Dans une communication récemment arrivée des Etats-Unis, votre journal nous est signalé comme une des premières publications en matière pédagogique en Suisse. » Nous ne savons si nous sommes dignes de l'attention qu'on nous prête, mais nous voudrions nous efforcer d'en devenir plus dignes encore.

La question qui se pose en dernière analyse est celle-ci : Devons-nous, pour une question de gros sous, renoncer à la situation que nous nous sommes acquise ? Il en sera ce que vous déciderez. Pour l'instant, le pilote ne veut pas abandonner l'esquif dont l'orage bat les flancs. A moins que vous ne jugiez préférable de rentrer la barque au port et de lui interdire de naviguer, elle continuera à braver vents et marées.

ERNEST BRIOD.

Nos lecteurs ont appris, par l'article de M. Werner Brandt, paru le 14 décembre, quelle solution le Comité central de la S. P. R. a donnée aux questions que pose le rapport ci-dessus. Comme en 1918, l'Educateur paraîtra tous les 8 jours pendant la majeure partie de l'année. Le prix du journal est fixé pour 1919 à fr. 8 (6 mois fr. 5, étranger fr. 10); la suppression de quelques numéros dans la saison d'été permet d'éviter une majoration plus forte. Il dépend de la fidélité de nos abonnés que nous puissions donner en 1919 le plus grand nombre possible de numéros.

Nos appels à la collaboration ont été entendus. Nous disposons actuellement d'une matière aussi variée qu'intéressante. Merci à tous nos collaborateurs, anciens et nouveaux!

E. B.

Rapport financier

1915-1918

Quand il fera l'histoire de la Guerre, avec un G, l'historien devra intituler un de ses chapitres : *De son influence sur les petits journaux*. Il aura là de belles considérations à développer et nul doute qu'en guise d'épigraphe il ne choisisse ces vers de La Fontaine :

Ils ne mouraient pas tous, mais tous étaient frappés.

Combien vrai cela a été pour les petits journaux en général, mais combien plus vrai pour l'*Educateur* en particulier. Oyez et jugez.

En 1914, au moment du dernier Congrès romand, notre caisse, sans être rebondie comme un budget militaire, avait cependant suffisamment d'embonpoint pour inspirer confiance. Puis elle avait des espérances. Elle escomptait pour la fin de l'année des rentrées assez importantes. Les annonces, entre autres, dont 1913 marquait un record, avaient rapporté 2450 fr. et 1914 se présentait mieux encore. Il y avait

eu, en outre, une légère amélioration dans le nombre des abonnés. Bref, c'était une honnête caisse, bien reconnaissable, au sujet de laquelle il n'y aurait pas eu à poser l'interrogation : Qu'est-ce ? Aussi votre caissier, complètement rassuré, sentait s'évanouir tout souci. Il entassait et rêvassait. Il n'aurait plus à pratiquer cette acrobatie financière qui consiste à faire tenir en équilibre stable un rouleau de 16 ou 17 cents écus sur la bande d'un journal à couverture verte. L'âge d'or lui paraissait ressusciter. Dans ses rêveries, il voyait sur cette même couverture la face de Pestalozzi s'illuminer d'un sourire et sur le socle du monument du grand pédagogue, sous les mots : *Sauveur des pauvres à Neuhof*, il lisait prophétiquement ceux-ci : *Dispensateur des coupons de jouissance de l'Éducateur à Lausanne*.

Quel réveil ! Boum ! c'était le canon de Liège qui tonnait. La guerre était déclarée. « Adieu veau, vache, cochon, couvée ! », c'est-à-dire clients d'annonces et abonnés nouveaux. Les contrats, les engagements des uns et des autres devinrent des chiffons de papier. Très poliment, d'ailleurs, de partout on écrivait au gérant : Veuillez ne pas tenir compte de notre ordre d'insertion, de notre renouvellement d'abonnement. Chaque jour, chaque courrier apportait les mêmes missives. Désastre ! Calamité ! Catastrophe ! Cataclysmes ! Effondrement !

« Nécessité n'a pas de loi », avait dit un chancelier chancelé depuis. Votre gérant n'aurait su dire cela en allemand aussi bien que M. Bethmann-Hollweg. En bon Vaudois, il se contenta de dire comme la chanson :

Hélas ! qu'y faire ? Enfin, voilà !

En attendant, sa caisse maigrissait et journallement cette maigreur ne faisait que croître et embellir : croître de toutes les diminutions de ressources et embellir de toutes les augmentations de frais. Car, et dans le même temps — ô bienfait des compensations ! —, les postes fédérales élevaient leurs taxes de transport, l'Adresse-Office ses tarifs, le fournisseur de papier allongeait ses factures, et l'imprimerie avait des velléités d'enfler les siennes. L'acrobatie recommençait, c'était cette fois la danse à la corde, à cloche-pied, avec des poids lourds. Votre gérant s'y exerça, il y donna tout son temps, sa patience,

Mais le plus beau gérant du monde
Ne peut donner que ce qu'il a.

Il s'efforça cependant de rassurer les annonceurs, de relancer les abonnés récalcitrants, de rallier les impénitents, de composer avec l'imprimeur et de... diminuer la largeur des bandes de l'*Éducateur* et le nombre des numéros. Ce furent pour cela des marches, des contremarches et des démarches qui aboutirent à ce résultat : les imprimeries consentaient à ne pas solliciter une augmentation de prix supérieure à

10 % avant le 1^{er} janvier qui suivrait la fin de la guerre. Ce n'était pas la Marne, mais c'était cependant le desserrement de l'étau.

L'*Educateur* a vécu sous ce régime heureux pendant trois ans, jusqu'à la fin de 1917. Si depuis cette date et pour 1918, il a fallu cependant reviser notre convention et consentir à une majoration de 77 1/2 %¹, c'est qu'il y avait justice à le faire. On ne pouvait pas exiger des imprimeries l'observation d'un contrat devenu draconien pour elles. Au reste, légalement, elles en auraient été déliées. Un fils d'Israël, un bourgeois de la Mecque même, n'aurait pas insisté, à plus forte raison le Comité de la Société pédagogique romande.

C'est dans ces conditions difficiles que s'écoulèrent les dernières années de l'activité de M. Guex comme rédacteur en chef de notre organe. Terrassé par la maladie, après avoir donné le meilleur de lui-même à l'*Educateur*, il dut abandonner ses fonctions. Nous lui gardons un souvenir fait de toute notre émotion et de toute notre gratitude. Nous n'oublierons pas ce qu'il sut faire de notre journal, comment de bi-mensuel il devint hebdomadaire. Il eut le talent d'éclairer notre pédagogie, de faire réfléchir les instituteurs, de leur ouvrir des horizons sur la doctrine des disciples d'Herbart d'abord, puis sur l'école française laïque. Si la maladie ne lui a pas permis d'accomplir tout ce qu'avait rêvé un cerveau bien organisé, réchauffé par un cœur généreux, il n'en reste pas moins que F. Guex a bien mérité de notre école populaire en général et de la Société pédagogique romande en particulier.

Vint l'avènement de M. Ernest Briod, rédacteur actuel. Le changement de direction fut marqué par un lancement plus important que de coutume, à 1200 exemplaires. Oh ! ces lancements ! qui dira jamais les réflexions que suggère ce mot. C'est une lutte cachée, insidieuse et sournoise, entre un journal qui pénètre, se faufile, s'insinue sans y être sollicité, et une pièce de cent sous qui fuit, se drape, se dérobe. Qui l'emportera ? Le journal ou l'écu ? Le canon ou la cuirasse ? Cela dépend du mordant, de l'intérêt, de l'opportunité du journal. Tout cela est fonction de son rédacteur, aussi, Mesdames et Messieurs, il est superflu de vous dire que la victoire resta au canon. Notre tirage passa de 1700 à 2000, puis à 2300. Quand tous les membres de la S. P. R. se feront un devoir d'être abonnés à l'organe de leur société, l'*Educateur* pourra braver toutes les foudres et aspirer à tous les succès. « On les aura ! », disent les poilus. Est-ce trop de dire pour l'*Educateur* : « Ces succès, on les aura ! »

Après ces conditions générales, jetons maintenant un rapide coup d'œil sur quelques postes de nos comptes.

¹ Pour 1919, de 200 % sur le prix de 1917.

Abonnements. — Les recettes de ce compte ont passé de 8043 fr. en 1914, successivement à 7850 fr. en 1915 ; 8081 fr. en 1916 ; 9047 en 1917. Pour 1918, elles dépasseront 10 000 fr.

Le nombre total de nos abonnés et expéditions qui était de 1730 en 1914, après être descendu en 1915, a passé à 2000 en 1917 et 2221 en 1918.

Il se décompose comme suit à ce jour :

Vaud	1130
Neuchâtel	423
Jura bernois	244
Genève	139
Confédérés	99
Etranger	26
Ecoles normales vaudoises, Collège de Genève et Ecoles supérieures de Genève	160
Total	2221

Un trop grand nombre de membres des sections cantonales se désintéressent de l'*Educateur*. Voici quelle était, pour 1917, la proportion des non-abonnés :

Vaud	1372 membres actifs dont 537 non-abonnés, soit 39 %.
Neuchâtel	509 » » » 235 » » 46 %.
Jura bernois	565 » » » 318 » » 56 %.
Genève	527 » » (2 soc.) 395 » » 75 %.

Pour 1918, ces proportions se sont maintenues, sauf pour Neuchâtel qui, par suite de l'abonnement obligatoire pour les membres de la section de Chaux-de-Fonds n'a plus qu'une proportion de non-abonnés de 17 %.

Annonces. — Nos annonces continuent à être très appréciées. Malgré la crise de 1914, dont nous parlions tout à l'heure et qui nous a causé pendant trois ans une diminution annuelle de 300 fr., nous sommes arrivés à

1913, 2450 fr. ; 1914, 2122 fr. ; 1915, 2100 fr. ; 1916, 2184 fr. ; 1917, 2362 fr.

Pour 1918, afin de donner satisfaction à nos clients, nous avons dû dans plusieurs numéros ajouter quatre pages, et le chiffre de 2500 fr. sera certainement dépassé, malgré la suppression d'une dizaine de numéros.

Contributions des sections. — Elles varient avec leur effectif et le nombre des abonnés à l'*Educateur*. Ainsi que vous le savez, chaque

section paye à la Romande 50 centimes pour chacun de ses membres non abonnés à notre organe. Ces cotisations oscillent vers 800 fr. Elles ont cependant passé de 835 fr. en 1916 à 762 fr. en 1917, première année de M. Briod. Diminution, 73 fr. Cela peut sembler paradoxal d'avancer, sans raillerie, que l'intelligente activité de notre rédacteur en chef a eu ce résultat que les recettes de ce poste ont diminué de 70 fr. Mais les comptes de la Romande ont, avec la philosophie de M. Millioud, ce point commun — est-ce le seul ? — que dans ceux-là comme dans celle-ci, il faut tenir compte de l'interdépendance des phénomènes. C'est-à-dire que, dans le cas particulier, ces 73 fr. de déficit sur ce chapitre se traduisent par une augmentation de recettes de 730 fr. dans celui des abonnements. Vous le voyez, c'est tout simple.

On ne s'attendait guère

A voir Millioud en cette affaire.

En résumé, voici comment se décomposent les comptes pour l'année 1917 :

RECETTES		DÉPENSES	
	Fr.		Fr.
Solde de 1916	1136 49	Imprimerie et clichés	5847 55
Abonnements	9049 —	Bandes et adresses	681 70
Produit des annonces	2362 85	Transport de journaux	670 35
Contribution des sections	762 65	Collaboration	1547 75
Intérêts du compte-courant et chèques	198 45	Honoraires	2600 —
Rembours. des sections pour imprimés, tirage à part	562 —	Subventions	220 —
		Divers et administration	883 28
		Solde actif à nouveau	1620 81
	<u>Total 14071 44</u>		<u>Total égal 14071 44</u>

Les comptes de 1918, boucleront, malgré l'augmentation des factures des imprimeries et les frais résultant de la convocation du Comité central.

Caisse de secours. — Notre Caisse de secours continue à être alimentée :

a) Par un versement annuel de 500 fr. de la maison Payot, en échange de la suspension de la suppression de l'Agenda des écoles.

b) Par une provision sur les assurances contractées par des membres de la S. P. R. auprès de la Société générale d'assurance sur la vie humaine à Zurich. Pour 1917, ce poste s'est élevé à 155 fr., pour 1918 à **834 fr. 75.**

c) Par les intérêts de notre capital déposé au C. F.

d) Par des dons. Retenons avec reconnaissance un don annuel de 60 fr. des Imprimeries Réunies.

Notre Caisse a versé en secours pour la période 1914-18, 875 fr. Est-ce suffisant? Non. Notre Caisse ne rend pas les services qu'elle pourrait rendre. Maintenant que la plupart des sections ont elles-mêmes des caisses semblables, on fait peu appel à la Romande. Est-ce ignorance? Peut-être. Son capital augmente. Il s'élève actuellement à près de 13 000 fr. Et pendant ce temps, pendant qu'elle s'emphysème de graisse, celle qui l'a dotée, qui l'a « mise dans ses meubles », la Caisse de l'*Educateur* s'anémie et s'épuise. Le jeu de siphon ne pourrait-il être alterné?

Fonds Lochmann et Progler. — Il s'élève actuellement à 295 fr. 70.

Fonds de réserve de la S. P. R. — Il se monte à 1342 fr. 60.

Souscriptions. — En 1870, au moment de la guerre franco-allemande, la S. P. R. prit l'initiative d'une collecte dans toutes les écoles de la Suisse, en faveur des orphelins de la guerre; elle produisit, tant dans la Suisse allemande que dans la Suisse romande, la jolie somme de 42 000 fr. La grande guerre mondiale actuelle avait fait, elle aussi, de nombreux orphelins, et particulièrement chez les petits peuples martyrs de la Belgique et de la Serbie. La Société pédagogique fut émue de pitié. Ne sentait-elle pas que le calvaire de ces deux petits peuples était aussi notre calvaire. Elle organisa donc, par l'intermédiaire de l'*Educateur*, deux souscriptions, ou plutôt trois: l'une parmi nos élèves romands, en faveur d'abord des orphelins belges, puis des orphelins serbes; l'autre du corps enseignant romand en faveur des instituteurs ou familles d'instituteurs ou d'institutrices belges. Ces souscriptions produisirent au total, dans la seule Suisse française près de 40 000 francs dont a) des élèves 16 134 fr. 08 pour leurs petits camarades belges et 15 487 francs 95 pour les orphelins serbes, et 7 426 fr. 95 du corps enseignant.

Voici quel fut l'emploi des fonds :

a) *Enfants belges.* — Les 16 134 fr. furent répartis entre les Comités de secours aux enfants belges dans les cantons romands, proportionnellement aux souscriptions de ces cantons. Sur ces bases, le Comité vaudois reçut 8 150 fr., le Comité jurassien de Bienne 1 680 fr., celui de Neuchâtel 5 030 fr. et celui de Genève 1 275. Cette partie de la souscription est ainsi liquidée.

b) *Enfants serbes.* — Deux comités seuls s'occupaient en Suisse romande des orphelins serbes hospitalisés chez nous, l'un à Lausanne, l'autre à Neuchâtel. La somme recueillie leur fut intégralement répartie par égales portions. Chacun reçut ainsi 7 715 fr.

c) *Souscription du personnel enseignant romand en faveur du personnel enseignant belge.*

Les 7 426 fr. furent répartis ainsi :

1. Envoi au Bureau international des fédérations d'instituteurs de

secours aux instituteurs belges	Fr. 2647 80
Entretien à Lausanne, puis à Château-d'Œx, pendant une année d'une famille d'instituteur belge (M. H.) . .	» 1600 —
A divers instituteurs belges réfugiés en Suisse ro- mande, MM. Th., W., G., M ^{lle} H.	» 850 —
TOTAL	Fr. 5097 80

Le solde, soit avec les intérêts un peu plus de 2600 fr., est encore disponible. Le Bureau n'a pas jugé opportun de s'en dessaisir encore¹. Ils trouveront facilement leur destination au moment du rétablissement de la malheureuse Belgique dans tous ses droits de pays libre. Puisse ce jour n'être pas trop lointain !

Qu'il nous soit permis, en terminant ce long, ardu, mais inévitable rapport, d'exprimer à tous nos chers écoliers suisses-romands, à leurs maîtresses et maîtres dévoués, nos remerciements chaleureux pour la façon tangible dont ils ont su traduire leurs sentiments de commisération envers les malheureuses et innocentes victimes de la conflagration européenne. Par l'achat de la prairie du Grutli, en 1859, les souscriptions en faveur des orphelins français et allemands en 1870, belges et serbes en 1914-15, nos petits écoliers furent grands. Sans le savoir, ils appliquèrent la belle devise que nous lisons en tête de notre *Educateur* : Dieu, Humanité, Patrie.

Lausanne, le 27 octobre 1918.

J. CORDEY, *Trésorier-Gérant.*

Amis lecteurs !

Pendant sept ans, vous avez vu sur la couverture de l'Educateur trois noms, comme pour la Trinité : MM. Briod (ou Guex), Magnin, Cordey. Vous avez dû penser : « Des deux premiers, nous avons apprécié l'œuvre, leurs écrits ont parlé, mais le troisième, qui donc est-il ? »

That is the question ! Qui j'étais ? Mes collègues étaient l'Esprit. Moi, hélas ! j'étais la Matière. Curieux paradoxe ! Je suis celui qui est...imait que notre journal ne pouvait marcher sans trébucher que si son pas était affermi par des espèces trébuchantes, et ma devise était : Primum vivere, deinde philosophare ! — Et voilà.

Vous me connaîtrez maintenant, dites-vous ! Eh bien, non, car je vous quitte et ne me suis dévoilé que pour prendre congé de vous. J'en ai le cœur saisi : votre confiance m'était acquise, elle m'était précieuse. Au tournant du chemin, je vous dis un adieu ému.

Mais quoi ? Qu'avez-vous donc encore à grogner dans votre barbe, mon cher lecteur ; à susurrer gracieusement, fidèle abonnée ? Ah ! je vous entends. Vous me dites : « Douce retraite ! » — Merci, mes amis !

*La vieille gérance,
J. CORDEY.*

¹ On a vu que, ensuite de décision du Comité central, ce solde vient d'être mis à la disposition de la Fédération des Instituteurs belges.



HORLOGERIE
- BIJOUTERIE -
ORFÈVRES



Bornand-Berthe **Lausanne** 8, Rue Centrale, 8 Maison Martinoni

Montres garanties en tous genres, or, argent, métal, **Zénith, Longines, Oméga, Helvétia, Moeris.** Chronomètres avec bulletin d'observat.
Bijouterie or, argent, fantaisie (contrôle fédéral). — **BIJOUX FIX** —
Orfèvrerie argenterie de table, contrôlée et métal blanc argenté 1^{er} titre, marque Boulenger, Paris.

RÉGULATEURS — ALLIANCES

Réparations de montres et bijoux à prix modérés (sans escompte).
10 % de remise au corps enseignant. **Envoi à choix.**

Pompes funèbres générales



Hessenmuller-Genton-Chevallaz

S. A.

LAUSANNE Palud, 7
Chaucrau, 3

Téléphones permanents

FABRIQUE DE CERCUEILS ET COURONNES

Concessionnaires de la Société vaudoise de Crémation et fournisseurs de la Société Pédagogique Vaudoise.

Bulletin de la Société des instituteurs bernois:

A cause de maladie du secrétaire, le numéro du mois de décembre du Bulletin du B. L. V. ne paraîtra pas.

Les réclamations de nos abonnés étant le seul contrôle dont nous disposons, prière de nous faire connaître toutes les irrégularités qui peuvent se produire dans l'envoi du journal.

Favorisez de vos achats les maisons qui font de la réclame dans l'EDUCATEUR.

Assurance-maladie infantile

La Caisse cantonale vaudoise d'assurance infantile en cas de maladie, subventionnée par la Confédération et l'Etat de Vaud, est administrée par la Caisse cantonale vaudoise des retraites populaires. L'affiliation a lieu uniquement par l'intermédiaire des mutualités scolaires, sections de la Caisse.

Pour tous renseignements, s'adresser à la direction, à Lausanne.

ASSURANCE VIEILLESSE

subventionnée et garantie par l'Etat.

S'adresser à la Caisse cantonale vaudoise des retraites populaires, à Lausanne. Renseignements et conférences gratuits.

L'Ecole des Sciences de l'Education. (INSTITUT J.-J. ROUSSEAU)

prépare: des **Directrices de Jardins d'enfants** (Maisons des petits), des **Agents de la protection de l'enfance**, des **Assistants de laboratoires pédagogiques**, des **Directeurs d'écoles**, etc.

Principaux enseignements: Psychologie de l'enfant, Psychologie et Pédagogie des anormaux, Pédagogie expérimentale, Education des petits, Didactique, Education morale, etc.

Le semestre d'été s'ouvrira le 10 avril.

Demander le programme au Directeur, Taconnerie 5, GENEVE.

Vêtements confectionnés
et sur mesure
POUR DAMES ET MESSIEURS

J. RATHGEB-MOULIN
Rue de Bourg, 35, Lausanne

Draperies, Nouveautés pour Robes.
Trousseaux complets.
Articles pour Blouses. — Costumes. — Tapis. — Rideaux.
Escompte 10 0/0 au comptant.

ÉPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Épargne, 62, rue du Stand, Genève, fournit gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Épargne scolaire.

MAIER & CHAPUIS

Rue et Place
du Pont

LAUSANNE

MAISON SPÉCIALE de

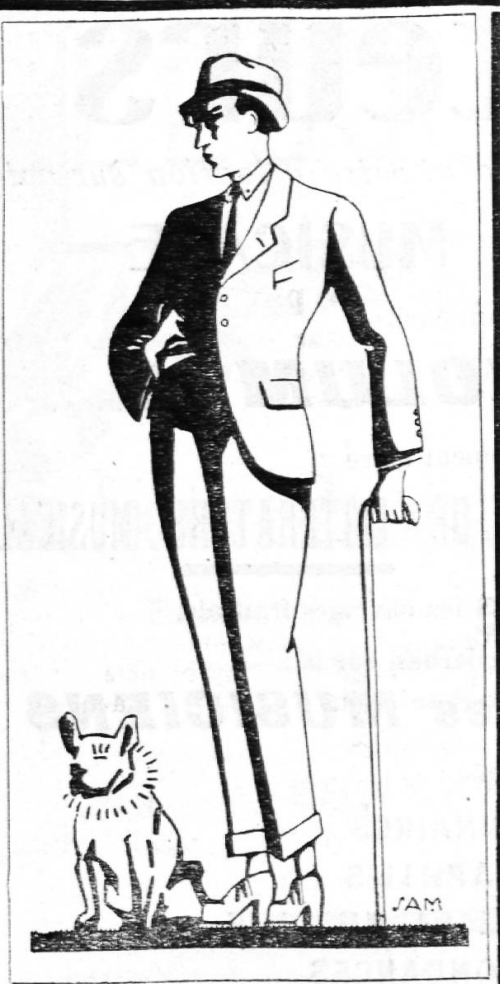
VETEMENTS

pour Messieurs et Enfants.

UNIFORMES Officiers

Toute la
CHEMISERIE

10% au comptant pour les instituteurs de la S. P. V.



Ustensiles
de cuisine
et de ménage

FRANCILLON & C^{ie}

RUE ST-FRANÇOIS, 5, ET PLACE DU PONT

LAUSANNE

Fers, fontes, aciers, métaux

OUTILLAGE COMPLET

FERRONNERIE & QUINCAILLERIE

Brosserie, nattes et cordages.

Coutellerie fine et ordinaire.

OUTILS ET MEUBLES DE JARDIN

Remise 5% aux membres de S. P. R.

ENSEIGNEMENT MUSICAL

Amateurs

Nous attirons tout spécialement votre attention sur notre

LIBRAIRIE MUSICALE

renfermant environ

2500 VOLUMES

qui constituent notre

BIBLIOTHÈQUE CIRCULANTE DE LITTÉRATURE MUSICALE

et qui renferme **TOUS** les ouvrages français,

anciens et modernes, sur la

MUSIQUE et les MUSICIENS

tels que :

DICTIONNAIRES
BIOGRAPHIES
HISTOIRES DE LA MUSIQUE
CORRESPONDANCES
ANALYSES D'ŒUVRES
ESTHÉTIQUE MUSICALE
ESSAIS ET ÉTUDES
JOURNAUX ET ÉCRITS
etc etc.

Cette BIBLIOTHÈQUE est la SEULE et UNIQUE

en ce genre

Demandez les conditions. Prix du catalogue: Fr. 1.50

FOETISCH FRÈRES S.A., à Lausanne

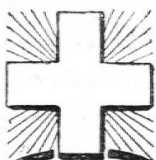
DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

LV^{me} ANNÉE — N° 2

LAUSANNE, 11 janvier 1919.



LIBERTÉ
ET
PATRIE

L'EDUCATEUR

(·EDUCATEUR·ET·ECOLE·REUNIS·)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

En été tous les quinze jours.

Rédacteur en Chef :

ERNEST BRIOD

La Paisible, Cour, Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

ALBERT CHESSEX Avenue Bergières, 26.

Gérant : Abonnements et Annonces.

ERNEST VISINAND Avenue Glayre, Lausanne.

Editeur responsable.

Compte de chèques postaux N° II, 125.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : **A. Roulier**, instituteur, la Rippe.

JURA BERNOIS : **H. Gobat**, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : **W. Rosier**, Professeur à l'Université.

NEUCHÂTEL : **H.-L. Gédet**, instituteur, Neuchâtel.

ABONNEMENT : Suisse, 8 fr. (Poste 8 fr. 20); Etranger, 10 fr.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra un ou deux exemplaires aura droit à un compte-rendu s'il est accompagné d'une annonce.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & C^{ie}, LAUSANNE.



ÉTRENNES DE L'ÉDUCATEUR

Ainsi que les années précédentes, et en don de joyeux armistice, nous venons offrir à nos lecteurs, pour eux ou leur entourage, à des prix très réduits les ouvrages *neufs* suivants :

1. **Les Etreannes merveilleuses.** Ecrin de bijoux littéraires. — 28 hélio-gravures et gravures en couleurs. Mi-carton. Imprimé sur papier de luxe. Cadeau pour tous. Valeur 4 fr. 50 : **2 fr.**

2. *Seippel, Paul* : **La Suisse au XIX^e siècle.** Superbe étude d'ensemble de la vie politique, intellectuelle et sociale de notre peuple. — 3 grands volumes in-8^o, avec plus de 800 gravures. Valeur 25 fr. : **12 fr.**

3. *S. Poirson*, **Les Châteaux du Lac bleu.** Le Léman^h historique, pittoresque, artistique. — Superbe volume, texte encadré, imprimé sur papier de luxe, 150 vues (autotypie). Grand in-8^o. Véritable bijou typographique. Valeur 12 fr. : **6 fr.**

4. *Edouard Rod*, **L'affaire Rousseau.** Histoire de la condamnation de l'*Emile* et du *Contrat social*. — Belle étude littéraire. Volume broché de 360 pages. Valeur 5 fr. : **2 fr.**

5. *C.-F. Ramuz*, **Nouvelles et morceaux.** 15 contes et récits. — Volume broché. 10 dessins de Blanchet. Valeur 4 fr. 50 : **2 fr.**

6. *Antonio Fogazzaro*, **Pereal Rochus et autres nouvelles.** 8 récits du célèbre auteur italien. — Joli volume de bibliothèque. Traduction de Gladès et Douësnel. Broché, 350 pages. Valeur 4 fr. 50 : **(Épuisé) 2 fr.**

7. *Octave Uzanne*, **Instantanés d'Angleterre.** Londres et sa vie sociale; spectacles mondains, sportifs et militaires; l'art; types populaires; la femme; mœurs britanniques; pèlerinages. — Volume broché. Valeur 4 fr. 50 : **2 fr.**

8. *Meinrad Lienert*, **Léni.** Une des belles œuvres du digne successeur de Gottfried Keller et de C.-F. Meyer. — Volume broché. Valeur 4 fr. 50 : **2 fr.**

9. *J.-P. Porret*, **Mini Lalouet.** 4^e édition. Ce volume a sa place dans toutes les bibliothèques. — Volume broché. Valeur 4 fr. 50 : **2 fr.**

10. *G. Rouma* et *C. van Bleyenbergh*, **Brins de vie.** 24 petits poèmes à dire et à mimer par les enfants. — Nombreuses illustrations. Joli cadeau pour petits. Valeur 1 fr. : **50 cent.**

11. *René Morax*, **Sac-à-Douilles.** Comédie militaire en 3 tableaux. Broché. Valeur 2 fr. : **1 fr.**

12. *G. Krafft*, **Bonne science.** Joli volume de vulgarisation scientifique. — Volume broché. Valeur 4 fr. 50 : **2 fr.**

Tous ces volumes seront expédiés jusqu'à épuisement, franco pour tout envoi de 3 fr. et au-dessus, contre remboursement.

On souscrit par simple carte adressée à la *Gérance de l'Éducateur*. On peut d'ailleurs retenir plusieurs volumes du même numéro.

A NOS ABONNÉS

Les abonnés qui ont reçu un numéro (4 janvier) dans lequel la feuille de texte a été omise sont priés d'en informer la gérance, qui fera réparer l'erreur.

AVIS DE LA GÉRANCE

L'abonnement à l'*Educateur* a dû être porté à **8 fr.** pour l'année 1919, ensuite d'un renchérissement considérable du papier et de l'impression. Pour en faciliter le paiement, pour ne point rompre brusquement avec le chiffre traditionnel, nous percevrons cette somme en deux fois : **5 fr.** en janvier et **3 fr.** en juillet.

Nous prions instamment nos abonnés, ceux qui peuvent le faire, de bien vouloir verser au compte de chèques postaux **II 125**, en utilisant le formulaire encarté dans ce numéro, le premier acompte sur leur abonnement 1919.

Ceux qui désirent s'acquitter en une seule fois, par **8 fr. 05**, demanderont à la poste un formulaire de chèque en blanc : une simple correction du chiffre 5 ne serait pas admise.

Le paiement par chèque pourra être effectué jusqu'au 15 février ; à partir de cette date, le premier acompte sera pris en remboursement postal.

Le présent avis ne concerne pas les personnes qui se sont acquittées par une autre voie (librairie Payot, mandat ou abonnement postal.)

Nos abonnés du Jura bernois, membres de la Société pédagogique jurassienne, auront à verser : en janvier **5 fr. 05**, en juillet **2 fr. 55**, ou **7 fr. 55** en un seul paiement.

Nos abonnés de l'étranger sont priés également de nous envoyer en janvier le montant de leur abonnement pour 1919.

Le Gérant : E. VISINAND.

Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine à Zurich

La plus ancienne compagnie suisse d'assurances sur la vie.

Service principal fondé en 1857.

Mutuelle pure. — Pas de responsabilité personnelle des assurés.

Le plus important portefeuille d'assurances suisses.

Tous les bonis aux assurés.

Par suite du contrat passé avec la *Société pédagogique de la Suisse Romande*, ses membres jouissent d'avantages spéciaux sur les assurances en cas de décès qu'ils contractent auprès de la Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine.

S'adresser à M. **J. Schachtelin**, Agent général, Grand Chêne 11, **Lausanne.**

Librairie PAYOT & C^{IE}, Lausanne

ANNUAIRE
DE
L'INSTRUCTION PUBLIQUE EN SUISSE
1918

Publié sous les auspices de la Conférence des chefs des Départements de l'Instruction publique des cantons romands

PAR

J. SAVARY

DIRECTEUR DES ÉCOLES NORMALES DU CANTON DE VAUD

Un volume grand in-8°, broché 5 fr.

PREMIÈRE PARTIE

AVANT-PROPOS, par W. ROSIER.

François Guex et l'Annuaire, par J. SAVARY.

Ecole d'hier et école de demain, par ERNEST BRIOD.

L'orientation professionnelle de la jeunesse, par JULIEN FONTÈGNE,

Méthode d'enseignement de la géographie, par CHARLES BIERMANN.

Hygiène scolaire, par L. Henchoz.

Revue géographique des années 1916 et 1917, par C. KNAPP.

DEUXIÈME PARTIE

La Confédération et l'école en 1917.

Les cantons et l'instruction publique en 1916-1917.

L'orientation professionnelle de la jeunesse. — Quelques documents.

TROISIÈME PARTIE

Lois et règlements cantonaux.